



Droits de visite des grands parents

Par **siemthessa**, le **13/12/2011** à **13:48**

Bonjour, rnl y a 2 mois j'avais fait part de ma mésentente avec beaux parents et posé une question au sujet de leur droit de visite. Suite aux conseils reçus, je leur ai envoyé un accord à l'amiable indiquant mes exigences (la principale étant de prendre mes 3 enfants en même tps et pas uniquement mon fils aîné et 1 autre exigence était de ne pas mettre mon 2ème fils en contact avec leur chien car il est asthmatique et allergique aux poils !) rnSuite à ce courrier, je n'ai pas eu de réponse. Aujourd'hui, j'ai reçu une lettre de leur avocat au sujet du droit de visite. Dans ce courrier, il écrit que les grands parents veulent mes 2 fils 1 week end par mois du vendredi soir au dimanche 17h00, quant à ma fille (âgée de 7 mois) ils ne la veulent qu'1 après midi par mois et c'est à nous de fixer les heures. rnOnt ils le droit de faire une telle distinction entre les enfants ?rnJe suis remontée contre eux car notre tort est de leur avoir demandé d'entretenir des liens avec tous nos enfants et pas seulement 1 !

Par **corimaa**, le **13/12/2011** à **23:26**

Pour l'instant c'est l'avocat qui fait une demande, pas le juge qui l'ordonne, donc pas de panique. D'autre part, vous avez la preuve par écrit que vous ne leur interdisez pas de voir vos enfants, mais à vos conditions qui ne sont pas moindre pour celui qui est allergique aux poils de chien par exemple. Pour le petit de 7 mois, je comprend que l'on puisse avoir peur de garder un enfant si petit, c'est pas evident

Par **siemthessa**, le **14/12/2011** à **10:09**

Bonjour Corimaa,
Merci pour votre réponse.
En effet, j'ai fait une copie de tous nos courriers dans lesquels on leur rappelle que nous n'avons jamais refusé qu'ils voient leurs petits enfants et où on leur propose même de continuer à fonctionner comme précédemment soit qu'ils appellent dès qu'ils veulent prendre les enfants et qu'on convienne ensemble du week end.
Mais dans chacune de leur lettre, ils nous répondent qu'ils exigent 1 week end par mois !
Je ne comprends vraiment pas leur acharnement surtout qu'ils sont restés 6 mois sans nous réclamer les enfants, ils n'ont jamais vu ma fille, ils n'ont même pas souhaité l'anniversaire de mon 2ème fils qui est en Août. Le facteur déclencheur de leur courrier est que ma belle mère n'a pas pu parlé à mon fils aîné pour lui souhaiter son anniversaire en octobre.

Par **Marion2**, le **14/12/2011 à 17:48**

Vous les avez informés par écrit qu'ils pouvaient voir vos enfants, ne faites plus rien pour l'instant, attendez de voir s'ils saisissent le JAF.

Par **corimaa**, le **14/12/2011 à 17:58**

Et surtout, un courrier RAR ce coup ci, qui a plus de valeur